

GRANOTES

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARGELES-SUR-MER - N° 163 - JUILLET > SEPT. 2024



DOSSIER

Sécurité de l'été

Mobilités

Nouvelles lignes

Environnement

Argelès, territoire engagé
pour la nature

Au Sommaire



ZAPPING p-04

Retour en images

POUR VOS ENFANTS p-10

L'année scolaire 2023/2024
Square de la Maïnada

MOBILITÉ p-14

Chemin de Charlemagne
Réseau d'Aqui

CADRE DE VIE p-18

Une Ville propre
Des coins de nature embellis

DOSSIER p-24

Votre sécurité assurée tout l'été

TRAVAUX p-30

Revue de chantiers

ATTRACTIVITÉ p-32

Hébergement des travailleurs saisonniers
Du nouveau dans le commerce
Les auteurs à la plage

ENVIRONNEMENT p-37

Argelès-sur-Mer reconnue "Territoire Engagé"
pour la Nature

RENCONTRE AVEC... p-39

Vicenç Girodeau,
double champion du monde de voile

Directeur de publication :
Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer

Conception - Rédaction - Maquette :
Delphine Bastide
Christophe Prévost-Debaisieux

Service communication :
Mairie – Allée F. Buisson
66700 Argelès-sur-Mer – Tél. 04 68 95 34 26
com@ville-argelessurmer.fr

Photos : Ville d'Argelès-sur-Mer / Office de Tourisme

Juillet 2024
Tirage : 8 500 exemplaires
Impression : Société Painara - 66000 Perpignan

Le journal municipal est consultable sur le site internet
de la ville : www.ville-argelessurmer.fr
Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC
(issu de forêts durablement gérées)

Édito



**Madame, Monsieur,
Mes chers concitoyens,**

Les serviettes de plage ressortent, les chaussures de randonnée quittent leur étagère et les lunettes de soleil font leur retour en force : autant de signes qui montrent que les vacances d'été sont là. Pour tous, elles sont attendues avec impatience. C'est traditionnellement un temps de retrouvailles, de repos, de pause et de transition.

Pour Argelès-sur-Mer, cela signifie la reprise des activités collectives, qui sont l'âme de notre commune avec un programme qui va permettre aux Argelésiens, à nos visiteurs, aux amoureux de notre station balnéaire de partager des moments festifs et culturels. Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts : à la plage, au village, au port et au Racou.

Alors que le goût des vacances commence à se faire sentir également pour nos enfants, je veux rendre hommage au formidable travail qu'ils réalisent tout au long de l'année entourés de leurs professeurs, de nos ATSEM et de nos agents d'entretien.

Argelès-sur-Mer demeure "la ville où il fait bon vivre", vous le savez, c'est notre engagement de chaque instant. Pas un jour ne se passe sans que je n'agisse pour vous et pour qu'Argelès soit une ville propre, belle, sûre, tranquille et bien équipée.

Nos deux dernières réalisations, le square de la Maïnada et la piste cyclable de Charlemagne, en attestent.

Concernant le square derrière l'école Molière, nos objectifs variés, étaient notamment de réaliser un véritable parc convivial et accueillant, d'en faire un lieu d'échanges sociaux, entre les habitants du quartier, entre les parents et les enfants.

Ce projet a intégré une dimension environnementale et durable dans les différents choix d'aménagement, le choix des matériaux, le choix des plantations, le choix du mobilier, la gestion des eaux ainsi que l'accessibilité des personnes handicapées.

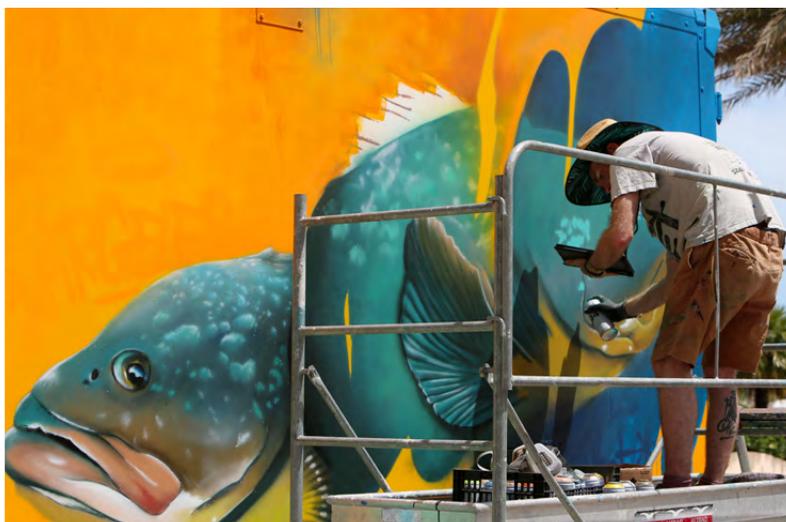
Concernant la piste cyclable de Charlemagne, cette réalisation symbolise l'action de transformation que nous menons à Argelès-sur-Mer : une commune adaptée à tous, une ville de culture, une ville plus verte, une ville plus attractive, une ville plus agréable à vivre.

Parce que se déplacer à vélo, c'est diminuer le bruit et la pollution dans nos villes et y retrouver une circulation apaisée, parce que c'est bon pour la santé et le confort de vie et parce qu'enfin, c'est augmenter son pouvoir d'achat et c'est redynamiser le commerce de proximité.

Soyez tous les bienvenus dans cette traversée estivale ! Je forme le vœu que vous puissiez passer un bel été à Argelès-sur-Mer.

Antoine Parra
Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté de communes
Albères - Côte Vermeille - Illibéris

Zapping



Urb'Art 2

Du 24 mai au 1er juin dernier, une vague de couleurs a déferlé sur la ville. Pendant neuf jours, une quarantaine de street-artistes ont mis tout leur talent à transformer les murs, phares et anciens panneaux d'exposition grand format en œuvres d'art, sous le regard des passants curieux. Un regard de l'artiste dans leur direction suffisait souvent à engager la conversation autour de l'œuvre en cours et du message véhiculé. Thème commun à toutes : la Nature et la mer Méditerranée, magnifiques, fragiles et menacées toutes deux.

Les street-artistes ont rangé leur matériel mais leurs œuvres demeurent dans l'espace public pour notre plus grand plaisir. Ici et là dans le centre-ville, sur le port et la promenade du front de mer, elles colorent le paysage, attirent les regards et invitent à la réflexion. Elles créent aussi des échanges entre passants, entre jeunes et moins jeunes, parfois. C'est sans doute ça la plus belle réussite d'Urb'Art : tisser des liens entre les gens, entre les générations !



Lowick MNR
 Artiste du collectif "Sous les pavés la plante"
 (panneaux du front de mer)

«L'art dans l'espace urbain est un puissant vecteur de lien social. Il permet de créer des échanges et fait ressortir le meilleur des gens. J'espère qu'il y aura d'autres éditions, car j'aimerais bien peindre sur un mur de la ville».



Exposition

Jusqu'au 31 août, poussez la porte de la Galerie Marianne pour découvrir la galerie de portraits de tous les artistes de cette 2ème édition mais aussi des objets et archives du fanzine "Dark Side" qui vous révéleront l'évolution de l'univers du graf de sa naissance à nos jours.

Galerie Marianne (espace Liberté)
 Ouvert du mardi au samedi,
 de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00
 Entrée libre

Zapping



Charlotte Cardin



Louise Attaque



Manu Chao



Festival Bacchus 2024 : Une édition qui continue

Concerts de qualité, ambiance chaleureuse et épicurienne, jauge à taille humaine... Le millésime Bacchus 2024 a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses et régale 15 000 festivaliers. Ce fut trois soirs exceptionnels de fête et de communion autour des vins du Roussillon, des restaurateurs locaux et des artistes.

Seule la météo a gâché la grande fête solidaire de clôture du dimanche. Les organisateurs ont été contraints d'annuler le "Bacchus en famille". Toutefois, l'intégralité des recettes de la billetterie pour cette journée sera reversée à l'association « Alice et les petits guerriers ».

Rendez-vous les 5,6 et 7 juin 2025 !



Etienne Daho



Olivia Ruiz



Pierre de Maere



Gambat Radio Bemba



Hervé



Prix Bacchus

Dans les coulisses du festival, un jury indépendant a dégusté à l'aveugle des vins finalistes du Roussillon pour décerner les prix Bacchus 2024.

Les lauréats de cette cuvée sont :

- Prix Bacchus rouge : **Le Château de Jau**
- Prix Bacchus blanc : **Les vignobles Terrassous**
- Prix Bacchus rosé : **Domaine Lafage**
- Prix Bacchus vin doux naturel
remis par **Antoine Parra: Domaine Singla**
- Prix Bacchus d'honneur : **Le Clos d'Elpis**
- Coup de cœur artiste décerné par le groupe
Louise Attaque : **Les vigneron de Maury**

Zapping

Ça bouge tout le temps à Argelès-sur-Mer

Les spectacles d'Argelès-sur-Mer

"Vole Eddie, Vole" (le 12 avril) a conquis le public avec l'incroyable parcours du skieur anglais Michael Edwards jusqu'aux J.O. de Calgary, retracé avec humour et émotion.

Les Coquettes (le 10 mai), quant à elles, nous ont offert un grand bol d'air frais avec leur spectacle musical à l'humour décapant "Merci Francis !".

Rendez-vous en octobre pour d'autres découvertes artistiques ! Vous ne serez pas déçus...



La Sant Jordi célébrée avec passion

Le 23 avril, à l'occasion de la Sant Jordi, la municipalité, les écoliers des classes bilingues, les danseurs du Foment de la Sardane et les Cantaires d'Argelers ont emporté les Argelésiens dans un tourbillon festif et culturel aux accents catalans et au parfum de rose.



Zah-Zuh festival

Zah-Zuh, le festival de musique, jeune et très jeune public signé Jazzèbre, a fait une escale féérique à Valmy le 19 mai dernier. Petits et grands y sont venus nombreux, vivre de belles aventures musicales à la croisée de mondes extraordinaires. Ils peuvent s'adonner à la fabrique d'instruments de poche ou encore participer à un voyage "scientifique" dans les récifs de coraux.



Des Argelésiens au relais de la flamme olympique

Top partenaire de la Fédération Française d'Éscrime, la Société d'Éscrime Argelésienne était de l'aventure du relais de la flamme olympique à Perpignan le 15 mai dernier. Jean, Lilian, Adrien, Calye et Aline, escrimeurs argelésiens, ont participé à une démonstration de leur sport au Palais des Rois de Majorque. Une expérience exceptionnelle et de beaux souvenirs pour nos sportifs !



Jumelage Argelès-sur-Mer – Hürth

Le 23 avril dernier, Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer, son équipe municipale et les membres du Comité de Jumelage ont eu le plaisir d'accueillir un groupe de collégiens de la ville allemande d'Hürth, avec laquelle notre commune est jumelée depuis 36 ans.



Médaille de bronze pour Jeannot Estève

Nos artisans ont du talent ! Arrivée à la 6^e place l'an dernier, Jeannot Esteve, boucher-charcutier argelésien, a décroché la **médaille de bronze** le 19 mai dernier à Toulouges, pour sa 2^e participation au championnat du monde de la saucisse catalane .

Félicitations à lui et à toute son équipe qui, la veille, ouvraient leur 3^e boutique à Argelès-sur-Mer !

Pour vos enfants

Ce qu'il faut retenir de l'année scolaire 2023/2024



Marguie Pujadas

Adjointe au Maire
en charge des Affaires scolaires
et de la réussite éducative

De nombreux projets et temps forts ont rythmé l'année scolaire qui vient de s'achever. Tour d'horizon avec Maguie Pujadas, Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires.

La rénovation thermique de l'école Curie-Pasteur



« Après avoir été équipés, durant l'été 2023, d'un nouveau système de chauffage par climatisation réversible, les bâtiments scolaires sont à présent parfaitement isolés, des vides-sanitaires aux combles en passant par les murs extérieurs, les portes et fenêtres. Nous avons veillé, avec les entreprises, à perturber le moins possible le temps scolaire et je tiens à saluer les enseignants pour leur compréhension et leur capacité d'adaptation. Tous les usagers disposeront à la rentrée de meilleures conditions de travail ! Et les écoliers n'auront plus à partager la cour avec les échafaudages ».

Le forum Culture Maths



« À l'occasion de la 13^e édition de la semaine des mathématiques, Mme Bordez, enseignante à l'école Molière, et M. Mounnier, professeur au collège des Albères, ont organisé le tout premier Forum Culture Maths d'Argelès, les 18 et 19 mars derniers. Cet événement a permis à 300 élèves de écoles élémentaires et du collège des Albères de découvrir les maths autrement, de façon ludique et vivante ».

Les projets inclusifs



« Plusieurs projets en faveur de l'inclusion sociale et de l'apprentissage de la diversité ont été menés cette année, en lien avec Bernadette Michalak Guimber élue en charge de l'inclusion. Je pense notamment à la réalisation de poissons et de pieuvres en céramique

par les écoliers de la Granotera et les bénéficiaires du Service Accueil de Jour L'Albe, pour restaurer la fresque de la cour de l'école maternelle, réalisée en 2010 par Roland Clause. Il y a eu aussi la création d'un spectacle musical par les élèves de CP-CE1 de Curie-Pasteur et les élèves en situation de handicap de l'I.E.M. Galaxie ».

Le spectacle musical «Les Jeux Olympiques» en musique.

« Ce spectacle, impulsé par les intervenants en musique de la Ville, a rencontré un franc succès ; l'espace Jean-Carrère affichait complet le 17 mai ! Réunis pour la toute première fois sur scène, les élèves des écoles élémentaires Curie-Pasteur et Molière ainsi que les élèves et professeurs de l'école municipale de musique ont régalié le public de saynètes, de chorégraphies d'accro-gym, de chants, de musique... célébrant les valeurs olympiques et paralympiques. Ils nous ont offert un spectacle de qualité, joyeux et coloré ».

Le 1^{er} cross inter-écoles élémentaires



« Le cross de l'école est devenu cette année le cross des écoles élémentaires, sous l'impulsion des éducateurs sportifs de la ville. Les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 des écoles Curie-Pasteur et Molière ont pris un réel plaisir à se retrouver et à s'affronter dans une course folle en bord de mer. Leur motivation était décuplée et les encouragements fusaient de toute part. Une belle réussite »

La remise de calculatrices aux futurs collégiens



« Le passage de l'école élémentaire au collège est une étape du parcours scolaire des enfants. Avec le Maire, Antoine Parra, nous avons souhaité symboliser ce passage en offrant un cadeau aux élèves de CM2 qui leur servira à leur entrée en 6ème. Nous leur avons remis à chacun une calculatrice qui leur sera bien utile pour la suite de leur scolarité ».

Rendez-vous en septembre !

« L'année scolaire à venir s'annonce encore riche d'apprentissages et de découvertes pour nos écoliers. Avec la mairie, nous reconduirons les rendez-vous d'éducation au développement et à l'environnement (écoles d'automne et de printemps), le dispositif "Savoir rouler à vélo" et les sessions piscine inaugurées cette année par les élèves de la Granotera. Nous continuerons aussi à accompagner les enseignants en leur fournissant des outils pédagogiques numériques tels que de nouveaux TBI (tableaux numériques interactifs) et des classes mobiles. Une première a été livrée cette année à l'école Molière. Une 2^{ème} sera fournie à l'école Curie-Pasteur. Je souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances ».

Infos pratiques pour la rentrée 2024/2025

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

L'inscription des enfants de la Petite Section (enfant né en 2021) au CM2 – pour la rentrée du 02 septembre 2024 se fait en deux étapes :

1. Inscrire votre enfant auprès du service "Affaires Scolaires" de la ville d'Argelès.
2. La Mairie transmet le dossier d'inscription complet à la direction de l'école pour admission.

Les dossiers d'inscriptions sont à votre disposition :

- Au service "Affaires Scolaires" ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville en dehors des heures d'ouverture du service ;
- En téléchargement sur le site de la ville d'Argelès-sur-Mer : www.ville-argelessurmer.fr

Une liste d'attente commune aux trois écoles pour l'inscription des Très Petites Sections (TPS ; enfant né en 2022) est ouverte en Mairie, sous réserve de places en septembre et non liée à la sectorisation.

Les inscriptions en Mairie des nouveaux arrivants sur la commune peut se faire après la fin de l'année scolaire. Les dossiers seront transmis aux directeurs d'école qui en prendront connaissance la troisième semaine du mois d'août.

Service Affaires Scolaires :

Hôtel de Ville, allée Ferdinand Buisson

Tel : 04 68 95 34 44

Mail : asco@ville-argelessurmer.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et mardi, de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Du mercredi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermé du 8 au 10 juillet inclus et du 19 juillet au 02 août inclus.

AIDE AUX DEVOIRS 2024-2025

Une aide aux devoirs, encadrée par des professeurs des écoles, sera organisée au sein des écoles primaires Curie-Pasteur et Molière, après la classe, à partir du jeudi 5 septembre 2024.

Inscription à réaliser en Mairie, au service Sports et Vie Associative, à partir du lundi 2 septembre 2024. La fiche d'inscription peut être téléchargée au préalable sur le site internet de la ville : www.ville-argelessurmer.fr



Le Square de la Maïnada, un nouveau lieu de vie inclusif et naturel

Nouvel espace d'accueil de l'école Molière et lieu de vie pour toute la population, le Square de la Maïnada a été inauguré le 17 juin dernier. Écoliers, parents d'élèves et enseignants étaient présents aux côtés du Maire et des élus pour la coupure du ruban.

Le Square de la Maïnada est né de la volonté municipale de sécuriser l'entrée et la sortie des classes de l'école Molière tout en créant un nouveau lieu de vie au cœur de la Cité. La municipalité a investi environ 390 000 €* pour transformer la friche agricole (propriété de la ville) desservie par le chemin Prats de Negats en un parc paysager, à la fois espace d'accueil de l'école Molière et aire de jeux et de détente pour toute la population. Un aménagement salué et primé aux Victoires de l'Investissement Local, décernées par la Fédération Nationale des Travaux Publics, pour sa dimension créatrice de valeur environnementale, économique et sociale.

Un îlot de fraîcheur et de biodiversité

84 arbres y ont été plantés par le service municipal des espaces verts avec l'aide des écoliers de Molière : des frênes communs, des chênes, des tilleuls, mais aussi des pommiers, des figuiers, des pins ou encore des cèdres. Dans quelques années, leurs feuillages s'associeront à ceux des arbres anciens et dispenseront leur ombre bienfaisante aux usagers du square.
« Ici et là vous pouvez apercevoir des tas de branches

mortes et de déchets végétaux. Ce n'est pas un oubli ni une mesure d'économie. Nous tenons à laisser des lieux de nature en libre évolution. Ils serviront à comprendre comment la nature se décompose, évolue, reprend... Ils sont aussi des habitats pour de nombreuses espèces », précise Antoine Parra, le Maire.

1^{er} jardin public inclusif des P.O

Le Square de la Maïnada a déjà ses adeptes. Les écoliers, leurs parents, mais aussi des Argelésiens de toutes générations qui apprécient de venir pique-niquer à l'ombre ou se retrouver autour du terrain de pétanque. Les enfants en fauteuil roulant se régaleront eux des sensations procurées par la balançoire PMR. Le Square de la Maïnada est actuellement le seul parc public inclusif du département à proposer un tel équipement.

Cela grâce à l'association des parents de la Mas Fil Harmonie qui a fait don à la Ville de cette balançoire PMR (valeur de 12 000€).



Cette balançoire est exclusivement destinée aux enfants en fauteuil roulant. Merci de la respecter afin que ces enfants, qui n'ont pas la possibilité de s'amuser dans les autres jeux, puissent en profiter le plus longtemps possible.



Didier Yagues, Directeur de l'école Molière



« Cet aménagement apporte beaucoup de positif. Les parents ne viennent plus me signaler qu'ils ont des difficultés à se garer à proximité de l'école. Et ils sont nombreux à rester un peu plus longtemps le soir. Quant à nous, enseignants, nous utilisons de plus en plus le site pour les séances de sport. Avec les éducateurs sportifs de la ville, nous sommes même en train d'imaginer un parcours type Koh-Lanta. Et dès la rentrée, nous devrions utiliser davantage l'amphithéâtre pour des classes en plein air ».

Adeline et sa fille Élie

« Cette nouvelle entrée d'école est vraiment agréable. Côté avenue Molière, il était difficile de se garer et on attendait les enfants en plein soleil. Ici, c'est ombragé et les enfants peuvent s'amuser.»



Stéphanie, Thomas et leurs enfants, Lino et Izia



« C'est un chouette site naturel. Et les jeux en bois s'y fondent parfaitement. Le parking est appréciable et la promenade d'accès à l'école est agréable. Souvent, nous venons à vélo depuis le chemin de Néguebous. Nous profitons du square après l'école et aussi parfois le week-end ».



Chemin de Charlemagne : la piste cyclable inaugurée à vélo !

Le 4 mai dernier, près de 100 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité : "Tous à vélo" pour inaugurer la piste cyclable Charlemagne. Emmené par Antoine Parra et son équipe municipale, ce joyeux peloton a pu apprécier la qualité des aménagements réalisés pour la sécurité et le confort des cyclistes.

« Cet aménagement* n'est pas un simple ruban de bitume, mais l'élément d'une démarche plus globale au service de notre territoire et au bénéfice de tous », précise Antoine Parra. La piste cyclable réalisée chemin de Charlemagne renforce le maillage de l'archipel argelésien via des liaisons douces déployées par la municipalité depuis 2020. Pour le prouver, rien de tel qu'une balade à vélo inaugurale. Antoine Parra, Maire, élus de la majorité, Samuel Moli, Conseiller régional et Maire de Saint-André, journalistes, citoyens et cyclistes d'Argelès-sur-Mer ont joué le jeu.

Au total, près de 100 personnes ont enfourché leur vélo pour une balade de 5 km du centre-ville à la plage en passant le chemin de Charlemagne et le port. Le peloton a ainsi emprunté quelques-unes des pistes cyclables et voies partagées réalisées ces dernières années : boulevard du 8 mai, avenue et chemin de Charlemagne ou encore avenue du Général de Gaulle.



En cours de balade, Benoît Ribard, Conseiller municipal délégué à l'Enfance, la Jeunesse et à la Transition écologique a procédé à la coupure de ruban inaugurale de la nouvelle piste cyclable paysagère.



Aux arbres existants ont été ajoutés 77 arbres d'essences variées (cèdres, acacias, chênes blancs...) ainsi que 200 arbustes et plantes vivaces. Un véritable parcours vert !

Dans la roue du VCA66



Les cyclistes du Vélo Club des Albères (VCA66) sont venus nombreux inaugurer la piste cyclable du chemin de Charlemagne. « *Tout ce qui peut permettre le développement de la pratique du vélo est à saluer. Les pistes cyclables, comme celle-ci, sont parfaites pour les balades en famille et les trajets du quotidien* », apprécie Thierry Kuntz, président du Vélo Club des Albères qui compte chaque année un peu plus de membres. Ils sont actuellement 232, dont 160 licenciés. Parmi eux, quelques-uns ont passé le brevet pour accompagner en

sortie vélo les écoliers argelésiens, notamment dans le cadre du programme "Savoir rouler à vélo". « *C'est aussi notre rôle de participer à la promotion du vélo aux côtés de la municipalité et des écoles* », appuie Thierry Kuntz.

Au VCA66, tous les adeptes de la petite Reine, musculaire ou électrique, sont les bienvenus. Route, VTT, VTT tranquillo, cyclo-resto ou cyclo-rando... sont autant de sections proposées pour que chacun trouve sa place. « *Notre club est une grande famille, dynamique, qui aime partager sa passion du vélo et du territoire* ».

Prochains rendez-vous tous cyclistes (licenciés ou non, locaux ou touristes) : les randos Mar i Munts, le 14 juillet et le 18 août, avec à la carte trois circuits route (de 27 à 113km) et deux circuits VTT (12 et 34 km). Inscriptions et départs de 7h00 à 9h00 à la salle Cécile (cour des sapeurs-pompiers).

Toutes les infos sur www.vca66.fr

Un espace public apaisé et sécurisé pour tous

Chacun a ainsi pu apprécier les aménagements réalisés pour harmoniser la cohabitation des mobilités (voiture, marche, vélo) et redonner au vélo toute sa place dans l'éventail des moyens de déplacements à Argelès-sur-Mer ; qu'il s'agisse de trajets domicile/travail ou école, de balades du dimanche ou de sorties cyclo-touristiques. D'autres chantiers sont en cours, notamment le chemin de Néguebous et l'avenue Charlemagne avec le même objectif : permettre une circulation fluide et sécuritaire pour tous.

* L'aménagement de l'avenue de Charlemagne représente un investissement de 570 000€ TTC, financé en partie par l'État (44 074€) et la Région Occitanie (29 383€).



Réseau d'Aquí Des circuits pour toutes vos envies !

Circuits, gare multimodale, ligne directe village-plage, billetterie en ligne... Forts de l'expérience de la saison estivale 2023, le réseau d'Aquí et la Ville ont développé de nouveaux services. Certaines lignes ont été triplées et le village est mieux desservi. Objectif : vous inviter à laisser la voiture au garage ou sur l'un des parkings gratuits de la ville.

Contrairement à ce qui se dit, la commune a repris l'ensemble des lignes de transport scolaire de moins de 3 kilomètres du domicile, qui n'étaient pas assurées par la Région.

Ce transfert a bien évidemment eu un coût parfaitement assumé par la Ville et ce, depuis de nombreuses années et **au bénéfice exclusif des familles argéliennes.**

De même la Région n'assure pas le transport urbain comme chacun le sait, ni chez nous, ni nulle part ailleurs. La commune l'exerçait par convention et ce, depuis des décennies et en régie directe depuis le 1^{er} juillet 2021.

Par conséquent, le transport scolaire et urbain avait un coût d'environ 1 million d'euros par an pour la commune en y intégrant la ligne 540 quand la DSP (qui intègre de nombreux services supplémentaires, un transport

urbain renforcé, par de la mobilité douce) pour l'année 2024 prévoit une contribution de la commune de 1 047 082 €*.

Demain, ce nouveau service mis en place par la commune pourra être réfléchi pour plus de sécurité dans l'espace public aux mains d'un acteur mondialement reconnu, sous le contrôle des élus, au service des actions que la commune porte et de ses partenaires : les écoles lors des déplacements scolaires par exemple, les excursions découvertes, les activités culturelles, etc.

En bref, là où certains voient des dépenses en plus, nous voyons nous des services en plus pour la population et en grande partie financés par l'activité touristique !

*Tout autre donnée financière tenue par certain serait farfelue car il s'agit ici de la donnée contractuelle 2024 de la DSP

Une gare multimodale avenue du Tech

La gare des petits-trains était jusqu'ici située allée des pins, dans une zone à fort trafic piétonnier. Afin d'apaiser ce secteur, il a été décidé de transférer la gare de petits-trains aux abords de l'office de tourisme (actuellement en travaux), sur l'avenue du Tech et la rue des Arènes, et d'en faire une gare multimodale. Des places de parkings ont été créées à proximité, des couloirs de petits-trains et bus ont été aménagés. Une station de vélos électriques en libre-service a aussi été installée sur le site. De plus, les voyageurs disposent d'un espace d'accueil sécurisé. Argelès-sur-Mer est devenue la première ville française à disposer d'une gare multimodale bus - petits trains - vélos !

Une ligne bus directe village-plage



En pleine saison estivale, circuler entre village et plage requiert une bonne dose de patience, y compris pour trouver un stationnement. De plus des personnes âgées du centre-ville se privent de plage, faute de transport. La municipalité a donc demandé à Kéolis/Pagès de mettre en place une ligne de bus village-plage, la Ligne Orange, pour assurer la navette.

Cinq circuits de trains touristiques

Les circuits ont été repensés et adaptés au plus près des besoins et attentes recensés l'été dernier. Ainsi la ligne port - plage - village a été triplée.

Des applications pratiques pour une mobilité sereine

Afin de faciliter l'usage des mobilités, d'Aquï propose des solutions digitales gratuites et intuitives :

- L'application ZenBus. Elle permet au voyageur de :
 - suivre le déplacement exact, en temps réel, des navettes et petits trains touristiques.
 - repérer sa position par rapport aux arrêts du réseau.
 - estimer précisément le temps d'attente.
- Une boutique en ligne accessible depuis le site internet d'Aquï. Elle permet au voyageur d'acheter ses titres de transport ou recharger son abonnement sans avoir à se déplacer. Il suffit ensuite de montrer au conducteur son titre de transport sur son téléphone.

Retrouver toutes les informations sur daqui-mobilites.fr



Laurent Fabre

Adjoint au Maire
délégué aux Mobilités
et déplacement

«Les petits trains touristiques sont bien là cet été et les circuits ont été conçus à la lumière des besoins constatés l'été dernier, à la demande de la municipalité.

La Délégation de Service Public (DSP) du Transport permet cela : adapter le service de façon à mieux répondre aux besoins de toute la population et des visiteurs. Cette DSP a été annulée par le tribunal administratif de Montpellier, sur le motif que la Ville d'Argelès-sur-Mer ne détenait pas la compétence transport et ne pouvait donc pas la déléguer.

Suite à cette décision, la DSP actuelle, confiée à la société Pagès-Kéolis, s'arrêtera au 1er septembre. Nous avons fait appel de cette décision et quoi qu'il arrive – qu'on obtienne gain de cause ou non – les Argelésiens disposeront toujours au 1er septembre et après, d'un service de mobilités de qualité. Nous sommes soutenus dans cette démarche par la Région Occitanie qui, par convention, a transféré à la Ville sa compétence transport sur le territoire communal. »



Notre ville, on l'aime... propre !

La municipalité et les services de la ville œuvrent au quotidien pour vous offrir une ville propre et agréable à vivre. Cependant, ils ne peuvent pallier toutes les incivilités. Chaque Argelésien, chaque visiteur, a un rôle à jouer afin qu'Argelès-sur-Mer demeure une ville propre où il fait bon vivre.

La Ville d'Argelès-sur-Mer déploie d'importants moyens pour garder la ville propre et améliorer le cadre de vie de ses habitants. Or, aujourd'hui encore et malgré le travail quotidien des agents du service Propreté : déjections canines, mégots, détritiques, encombrants... polluent trop souvent les rues et trottoirs de notre commune. Ces incivilités, commises par négligence ou volontairement par une minorité, ne sont pas sans impact sur les finances communales, le moral des agents (qui ne voient pas leur travail respecté), l'environnement et la qualité de notre cadre de vie. Pour relever le défi d'une ville où il fait bon vivre et se promener, notre collectivité a besoin que chacun adopte les bons réflexes.

À la poubelle les détritiques !

Canettes, mégots, papiers, emballages, chewing-gums, mouchoirs, gobelets... Négligemment jetés dans les rues et la nature, nombre de ces détritiques finissent dans la Méditerranée toute proche. Le meilleur moyen de ne pas polluer nos paysages et l'environnement est d'adopter, chacun, le "réflexe poubelle". Elles ne sont jamais bien loin ; la ville compte 250 poubelles publiques.



À la déchèterie ou à la recyclerie les encombrants !

À Argelès-sur-Mer, encombrants n'ont rien à faire sur le trottoir. Il est interdit d'abandonner ses déchets dans la rue, qu'ils soient volumineux ou non ! La ville a la chance de disposer sur son territoire d'une déchèterie intercommunale, ouverte 6j/7. De plus, l'atelier chantier insertion "La Recyclerie" collecte à domicile les encombrants chaque 1^{er} mardi du mois ou sur rendez-vous en contactant le 09 54 61 07 83.

La collectivité assure également la collecte en porte-à-porte des déchets verts, par secteur, sans inscription préalable (toutes les infos sur www.ville-argelessurmer.fr).

Les moyens mis en œuvre par la Ville

- 1 service propreté composé à l'année de **19 agents (40 l'été)**, dont 8 dédiés au nettoyage des espaces publics, opérationnel 7j/7
- 3 **Gluttons** électriques qui circulent toute l'année dans le village. Un seul de ces Glutton représente un investissement de 23 398€ TTC
- L'été, la Ville loue 2 gluttons supplémentaires pour le secteur plage et un pour celui du port
- 1 **moto-crotte**. Montant de l'investissement : 27 879€ TTC



- **80 bornes de propreté canine** disséminées partout dans la commune. Coût d'une borne propreté canine : 406,80€ TTC
- **700 000 sacs** pour déjections canines ont été distribués en 2023, pour un montant total de 6 175€ TTC
- **250 poubelles** mises à disposition à travers la ville



Déchèterie mode d'emploi

La déchèterie d'Argelès-sur-Mer se situe chemin du Mas San Père. Elle est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Pour y accéder, vous devez disposer d'une carte d'accès magnétique, à retirer au siège de la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibérés (3 impasse de Charlemagne). N'oubliez pas de vous munir d'une copie de votre taxe d'habitation ou d'un justificatif de domicile.

Toutes les infos sur : www.cc-acvi.com/vivre-et-habiter/dechets



Frédéric Donnet

Adjoint au Maire
délégué au Cadre de Vie, à la
Citoyenneté et
la Prévention de la délinquance

« Notre équipe municipale fait de la propreté une de ses priorités.

Grâce aux élues Valérie Picot et Lucia Sadok qui, en lien avec les délégués de quartier, assurent une mission de veille à la propreté de chaque secteur d'Argelès. Si la majorité des Argelésiens respectent les règles élémentaires de civisme et de bien vivre-ensemble, une minorité pollue notre cadre de vie et l'environnement, obligeant nos agents à «réparer» leurs incivilités.

La plus fréquente est sans conteste le non-ramassage des déjections canines. Ce n'est pas acceptable. C'est pourquoi notre Police Municipale est désormais habilitée à sanctionner les propriétaires de chiens indécents d'une amende de 135€. Enfin, n'oublions pas que tout détritus, emballage ou mégot abandonné dans la rue finira dans la Méditerranée et polluera la faune et la flore marine. Il est donc primordial que chacun utilise les nombreuses poubelles mises à disposition sur tout le territoire de la ville.

Tous ensemble, relevons le défi de la propreté dans la ville où nous aimons vivre ! »





Mon chien, dans la ville, j'efface ses traces !

Les chiens sont les bienvenus à Argelès-sur-Mer ; leurs déjections beaucoup moins. Si chacun a le droit de posséder un chien, tout le monde a celui de ne pas en subir les nuisances. Face aux crottes qui souillent encore trop souvent nos rues et trottoirs, un rappel des règles de bienséance à l'usage des maîtres s'impose.

L'affaire est dans le sac

Avoir un chien, c'est du bonheur et des responsabilités, dont celle de respecter notre cadre de vie commun en ramassant les déjections de son animal. Le ramassage des déjections canines est d'ailleurs une obligation légale. La municipalité d'Argelès-sur-Mer a pris un nouvel arrêté* interdisant les déjections canines sur les trottoirs, le mobilier urbain, les terre-pleins et promenades ainsi que sur les voies piétonnes et dans les espaces verts. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des excréments de son animal. Des sacs à cet effet sont mis gratuitement à disposition dans les 80 distributeurs (bornes propreté canine) installés sur tout le territoire communal.

Désormais, tout abandon de déjections canines est passible d'une amende forfaitaire de 135 euros (contravention de 4ème classe).

En laisse ou sous surveillance

Dans les zones piétonnes, tous les chiens doivent être tenus en laisse, sans distinction de taille ni de race. Pour la sécurité de tous et celle de l'animal, le chien doit rester sous votre surveillance permanente quand il se trouve sur l'espace public. Il est interdit de laisser son chien divaguer ! Un chien est considéré comme divaguant dès lors qu'il se trouve éloigné seul, à plus de 100 mètres de son propriétaire ou de son responsable. Il peut alors faire l'objet d'une capture par le service de fourrière animale.

À noter que les chiens d'attaque ou de garde, molossoïdes ou au tempérament méchant ou hargneux doivent eux être tenus en laisse et muselés en tout temps.

Personne n'aime marcher dans les déjections canines, même du pied gauche. Aidez-nous à faire que tout le monde puisse profiter d'Argelès-sur-Mer sans rapporter de "mauvais souvenirs" sous sa semelle.

* Arrêté réglementaire n°AR202400033 portant interdiction de divagation et déjections canines sur la voie publique.



Olivier Blanc
Agent de propreté

« J'aime le village, il est beau et agréable. J'en nettoie les rues chaque jour et aime discuter avec les habitants et les commerçants. Beaucoup nous remercient pour notre travail. Ça fait plaisir. Souvent des gens qui promènent leur chien me demandent des sacs. J'en ai toujours avec moi. D'autres par contre, laissent les crottes sur place en se disant qu'on passera derrière. Ce n'est pas respectueux. Et ça me fait râler de voir les espaces verts réalisés avec soin par les collègues, gâchés par les excréments ».

Nos plages, on les aime, on les protège !

De la plage des Pins à celle de Porteils, en passant par le Racou, notre commune collectionne les belles plages avec vue sur la Méditerranée et les Pyrénées. Des splendeurs que nous avons, chacun, le pouvoir de préserver.

Les actions de la municipalité :

Le nettoyage raisonné des plages

Depuis l'été 2023, la municipalité privilégie le ramassage manuel des débris et limite l'utilisation des engins mécaniques aux zones à forte fréquentation touristique, pour la sécurité des baigneurs. Objectif : protéger la biodiversité littorale pour permettre aux plages de mieux résister à l'érosion.

Deux plages sans tabac

Les plages de la Marena et du Racou sont entièrement nettoyées à la main. Difficile pour nos piqueurs de repérer les mégots dans le sable, donc depuis l'été dernier, la Marena et le Racou sont des "plages sans tabac". Des espaces dédiés, avec cendriers, ont été installés à proximité, sur le parking de la Marena et de la Sardane. Merci de les utiliser et de ne pas laisser vos mégots dans la nature ni dans les allées du Racou.

Et vous ?

Voici comment nous aider à préserver nos plages : Utiliser les poubelles mises à votre disposition sur la promenade.

La Ville d'Argelès-sur-Mer teste cet été sur le front de mer, plusieurs poubelles compacteurs solaires. Elles vous remercieront chaque fois que vous les utiliserez. Les agents municipaux et l'environnement aussi !



Rempporter vos déchets et emballages à domicile ou dans votre hébergement de vacances.

Laisser les cailloux, coquillages, algues et bois flotté sur la plage

Emprunter les chemins d'accès aménagés

Pour les fumeurs : ramassez vos mégots ; les plages ne sont pas des cendriers.

A noter que les chiens et autres mammifères domestiques sont interdits sur la totalité de la plage d'Argelès-sur-Mer, sauf sur les deux secteurs suivants : au niveau du parking des pêcheurs (entre le port et le Racou) et au nord de la Marena (au niveau de la réserve naturelle du Mas Larrieu). À noter qu'ils doivent rester en laisse sous la responsabilité de leur maître, leur bain ou leur dressage sont interdits de 10h30 à 19h00. Les maîtres sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

LE SAVIEZ-VOUS ?

12 ans
POUR SE
DÉGRADER

2 500
SUBSTANCES
TOXIQUES

500 L
D'EAU
POLLUÉE

135 €
PRIX DE
L'AMENDE POUR
LE JET D'UN MÉGOT



*Je jette mes mégots
dans les poubelles
de la ville !*

Des coins de nature embellis

Ici et là dans la ville, les 45 agents du service des Espaces Verts "sèment" toujours un peu plus de nature afin de nous offrir un cadre de vie agréable. Sur leur passage, les parterres minéraux cèdent la place à un univers végétal où les plantes vivent en harmonie avec les insectes et tous les petits animaux du jardin. Voici quelques-unes des dernières réalisations de nos jardiniers municipaux.

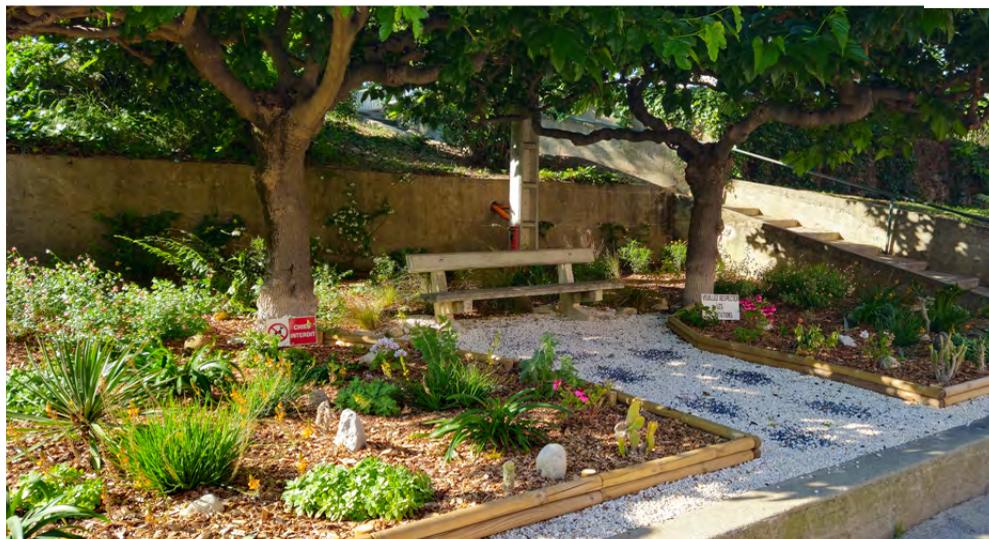
Rue de la Rivière ►

Opération déminéralisation achevée ! Les petits espaces verts ont été allégés de leurs galets et ont retrouvé de la vie microbienne sous le paillage ainsi que du charme en surface avec la plantation d'essences méditerranéennes spécifiques aux terrains secs.



Rue du repos ►

Ce petit espace à retrouver sa quiétude et sa propreté. Autour du banc, à l'ombre des mûriers platanes, les agents ont agencé un agréable jardin paysager, agrémenté de plantes florifères méditerranéennes. Une jolie invitation au repos !



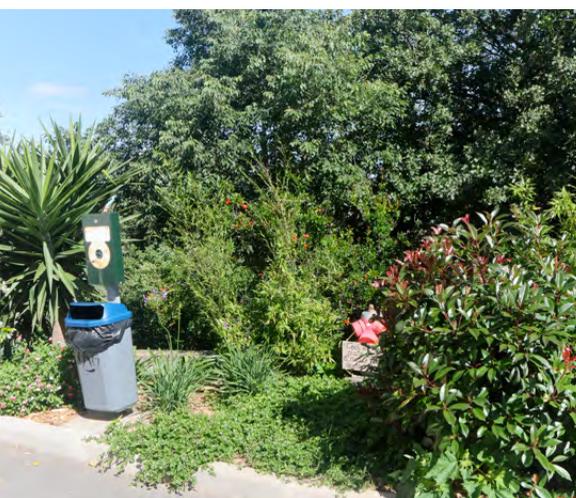
Rue des grives ►

Les travaux d'aménagement de la piste cyclable sur l'avenue de Hürth (juste au-dessus), achevés, la butte de la rue des grives a été agrémentée de nouveaux lauriers roses, qu'il faut laisser grandir, et d'un charmant jardin paysager en espaliers composé de plantes pour terrain sec.



▼ Jardin du souvenir français

Le service espaces verts a été contraint d'abattre un arbre malade. Les agents en ont replanté sept autres et aménagé un parterre arbustif. En grandissant, les arbres créeront un appréciable ombrage.



◀ Impasse du Castell Maller

Ancien lieu de dépôts sauvages d'ordures et toilettes canines, ce petit espace est redevenu un agréable espace de nature préservé des incivilités.



▲ Avenue Éric-Tabarly

De part et d'autre de l'entrée de la rue des 3 Mats, deux parterres végétaux donnent un aperçu "avant/après intervention des jardiniers municipaux". D'un côté, un coin de nature au sol nu et herbes folles. De l'autre, un espace vert au sol paillé de copeaux de bois et agrémenté de plantations adaptées aux terrains secs de bord de mer.



Lydie Fourc

Conseillère municipale
Centre Technique Municipal
Agriculture

« Inclure la nature dans la ville est une volonté politique bien ancrée. Les espaces verts, nous en sommes convaincus, apportent de la fraîcheur, améliorent la qualité de l'air et contribuent à rendre notre ville toujours plus belle et agréable à vivre. Nos agents du services Espaces Verts sèment donc partout dans la ville de précieux coins de nature. Mais pas n'importe comment. Les changements climatiques et la sécheresse nous ont obligés à repenser et adapter nos plantations. Nos agents paillent ainsi systématiquement le sol avec des copeaux de bois pour en conserver l'humidité et privilégient les essences (arbres, arbustes, plantes florifères et mellifères...) peu demandeuses d'eau. D'ailleurs, la pépinière municipale produit désormais une palette végétale résistante à la sécheresse ».

Dossier

Votre sécurité assurée tout l'été !





Des équipes en action sur le terrain pour sensibiliser et protéger.



Isabelle Moreschi,

Conseillère municipale déléguée à la Sécurité,
la Prévention des risques et la Circulation

« La sécurité de tous est intrinsèquement liée à la qualité de vie. À Argelès-sur-Mer, sécurité et qualité de vie sont nos priorités.

Toute l'année, nous veillons à donner à notre Police Municipale les moyens d'être efficace au service de chacun de nous. En tant que 1^{ère} station balnéaire des Pyrénées-Orientales, Argelès-sur-Mer connaît une forte affluence touristique en période estivale qui implique d'adapter nos services pour continuer à assurer la sécurité des personnes et des biens. Pour ce faire, la municipalité mobilise d'importants moyens humains. La Police Municipale voit ses effectifs portés à 47 agents afin de fonctionner 24h/24, 7j/7. Nous avons recruté une quarantaine de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs pour assurer la surveillance des plages et la sécurité de leurs utilisateurs. Nous investissons en matériel pour nos bénévoles de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile...

Tout cela, certes, a un coût mais nous consentons bien volontiers à le financer pour la qualité de vie de chacun – habitants, commerçants comme visiteurs – et notre bien-vivre ensemble.

Bien entendu, la Ville n'est pas seule à contribuer à la sécurité de la commune, tant à l'année qu'en période estivale. La Gendarmerie, les Sapeurs-pompiers, les Douanes, la Sous-Préfecture de Céret, le Procureur de la République... l'ensemble des services de l'État et du Département se mobilisent à nos côtés et nous les en remercions.

«...la municipalité mobilise d'importants moyens humains.»

La sécurité sera bien assurée cet été ! »



Les dispositifs de l'été sont opérationnels

Assurer la sécurité d'une population qui se trouve multipliée par dix en quelques jours ne s'improvise pas. Et en cette année de Jeux Olympiques de Paris, les inquiétudes étaient légitimes quant aux forces disponibles pour assurer la sécurité des personnes et des biens sur le territoire communal. La réunion de pré-saison qui s'est tenue en mairie le 17 mai dernier, en présence de Clara Thomas, sous-Préfète de l'arrondissement de Céret, a permis de lever les inquiétudes. Le point sur quelques dispositifs de l'été :

Réunions hebdomadaires d'information et de coordination

La réunion de pré-saison estivale réunissait tous les acteurs du territoire et les représentants de l'État : police municipale, sauveteurs aquatiques, services techniques municipaux, service municipal de l'animation, office municipal de tourisme, gendarmes, sapeurs-pompiers, procureur de la République... Chacun a fait part de son organisation estivale (effectifs, renforts, fonctionnement...). « *Désormais, nous avons tous le même niveau d'information. La sécurité se gère et s'anticipe, c'est que nous faisons* », a conclu Clara Thomas. Tous ces acteurs se réuniront une fois par semaine en mairie en juillet et août afin de disposer des mêmes informations et de coordonner les actions.



Gendarmerie : patrouilles de nuit renforcées

À partir du 15 juillet, la brigade de gendarmerie d'Argelès-sur-Mer et le PSIG (peloton de surveillance et d'intervention) seront renforcés par des réservistes du DSI (détachement de surveillance et d'intervention). Les gendarmes ont d'ores-et-déjà annoncé une mobilisation accrue sur les patrouilles nocturnes et la sécurité routière.

Une brigade équestre de gendarmerie sera elle aussi présente pendant six semaines, avec le soutien logistique de la Ville, et assurera des patrouilles journalières dans le secteur plage.

Sapeurs-pompiers : éviter l'embrasement



Bonne nouvelle : les renforts saisonniers du SDIS 66 sont bien là et en quantité ! Depuis le 1^{er} juin, une équipe journalière dédiée aux feux de forêt ainsi qu'un camion spécifique sont positionnés sur le territoire. En lien direct avec la RISC Albères-Argelès (lire page 28), le SDIS peut ainsi intervenir rapidement sur les départs de feu.

La Police Municipale sur le terrain 24h/24, 7j/7

La municipalité s'attache à donner à la Police Municipale (PM) les moyens d'assurer ses missions au quotidien, toute l'année. Cinq recrutements sont d'ailleurs en cours. Pour cette saison estivale, la municipalité a opéré des recrutements de saisonniers : agents temporaires de police municipale (ATPM) et agents de surveillance de voies publiques (ASVP). Les effectifs ont ainsi été portés à 47 agents, afin de permettre à la PM de veiller à votre tranquillité 24h/24 et 7j/7. Le pôle nuit a d'ailleurs été renforcé. Cet été, deux équipes de quatre agents patrouilleront de 21h30 à 7h00.

Hôtel de Police ouvert 7j/7

Les renforts estivaux permettent aussi d'étendre les horaires d'accueil de l'Hôtel de Police, à la plage (rue des Mimosas). Il sera ouvert 7j/7 de 8h00 à 22h30 sans interruption.



Surveillance des plages : 45 nageurs sauveteurs sur le pont

60 000 à 100 000 personnes fréquentent chaque jour les plages argelésiennes. La municipalité mobilise d'importants moyens pour assurer une surveillance performante. Depuis 2003, la Ville assure en régie la sécurité de la plage et de ses usagers, ainsi que l'installation de la plage (postes de secours, balisage, etc.). Elle recrute aussi elle-même les nageurs sauveteurs. En juillet et août, ils seront 45 à assurer la surveillance des plagistes et des baigneurs sur les 5 km de plage surveillés (de la Marena au Racou). Les 6 postes de secours ont été équipés de matériels performants : embarcations rapides, matériel de secourisme et de sauvetage, matériel d'oxygénothérapie embarcations rapides, matériel de secourisme et de sauvetage, mais aussi défibrillateurs et sac médical réservé uniquement à des médecins.



Ouverture des postes de secours

Du 1er juillet au 31 août : Les 6 postes (numérotés P1 à P6), tous les jours de 10h30 à 19h00

Du 1er au 8 septembre : Les 6 postes, tous les jours de 10h30 à 18h00

Du 9 au 15 septembre : Poste central (P4), Poste 5, Poste 6, Poste 3 et Poste 1, tous les jours de 10h30 à 18h00

Du 16 au 29 septembre : Poste central (P4), Poste 6 et Poste 3, en fonction des conditions météorologiques, tous les jours de 10h30 à 18h00

Du 30 septembre au 6 octobre : Poste central (P4), en fonction des conditions météorologiques, tous les jours de 10h30 à 17h00

Plan canicule : un registre nominatif est ouvert

Chaque année, en prévention de la canicule, la Mairie et le Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) mettent en place un dispositif pour veiller sur les personnes isolées et vulnérables. Celui-ci prévoit notamment l'ouverture d'un registre nominatif dans lequel sont recensées toutes les personnes vulnérables, âgées et/ou isolées qui le souhaitent. En cas de déclenchement du plan "alerte canicule" par la Préfecture, il permet au C.C.A.S. et aux services en charge de la gestion de crise de contacter quotidiennement les personnes inscrites afin de s'assurer qu'elles vont bien. Une alerte pourra être déclenchée en cas de problème ou de non-réponse.

**Inscription gratuite auprès du
CCAS d'Argelès-sur-Mer,
2 boulevard Herriot.
Tél. : 04 68 95 34 21**



**N'attendez pas
les premiers effets
des fortes chaleurs.**

MAUX DE TÊTE **CRAMPES** **NAUSÉES**

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

© 2023 Mairie d'Argelès-sur-Mer. Tous droits réservés.



La “brigade” de la RISC

La Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC) Argelès-Albères est active depuis le 1er juin. Ses 95 citoyens, volontaires et bénévoles, ont donc repris du service dans le massif des Albères pour prévenir les risques d'incendie.

La RISC Argelès-Albères reprend du service et intègre une nouvelle commune.

Depuis 2018, la réserve intercommunale regroupe les réserves communales de sécurité civile d'Argelès-sur-Mer, Sorède, Laroque-des-Albères, Villelongue-dels-Monts. S'y ajoute désormais celle de Saint-André, créée suite à l'incendie qui a touché la commune le 14 août 2023. Depuis le 1er juin et durant tout l'été, les bénévoles de ces cinq communes se relaieront pour assurer des patrouilles quotidiennes dans les massifs de ce vaste territoire. Ils y sont les yeux et les oreilles du SDIS 66 ; un précieux maillon du plan d'action feu de forêt déployé par le service départemental d'incendie et de secours. Leurs missions : surveiller le massif forestier, prévenir le risque incendie et permettre l'intervention rapide des sapeurs-pompiers en cas de départ de feu.

Patrouilles renforcées

Avec l'aide du Fonds Vert, les communes ont acquis pour la RISC un second véhicule 4x4 avec citerne. Cela permet d'assurer quotidiennement deux patrouilles 4x4 : l'une sur Argelès-sur-Mer et Saint-André ; l'autre sur Laroque-des-Albères-Sorède et Villelongue-dels-Monts. S'y ajoutent des patrouilles en VTT et à chevaux. Quelle que soit leur monture, les 95 bénévoles parcourent le massif des Albères pour sensibiliser les promeneurs à la bonne conduite à tenir afin d'éviter tout départ de feu. 9 feux sur 10 ont encore une origine humaine, mieux vaut donc prévenir. Ils veillent aussi au bon fonctionnement des équipements de défense des forêts contre les incendies (pistes, points d'eau...) et donnent l'alerte en cas de fumée suspecte ou départ de feux.



Le 14 août 2023, les bénévoles de la RISC étaient mobilisés pour accueillir les sinistrés de l'incendie, puis sur le terrain aux côtés des sapeurs-pompiers pour surveiller d'éventuelles reprises de feu. Soyons tous vigilants pour que cet été ne rime pas avec brasier !

Accès réglementé au massif

Pour information : un arrêté préfectoral réglemente l'accès des véhicules moteurs dans les massifs. En période de “risque incendie élevé”, ces derniers n'ont pas le droit de circuler sur l'ensemble des pistes non revêtues. En cas de “risque exceptionnel”, les accès aux massifs sont interdits, y compris à pied, à cheval ou à vélo. Pour connaître le risque incendie journalier, rendez-vous chaque jour sur le site internet www.prevention-incendie66.com



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues **loin de la végétation** qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots **dans un cendrier** et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture



Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et prévoir un **extincteur** à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable



Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

feux-foret.gouv.fr



Revue de chantiers

Parkings du port et du Priou ▶

Sur ces deux parkings, les services municipaux de la voirie et des espaces verts ont œuvré de concert à mieux structurer le stationnement via l'installation de barrières en bois et la plantation de nombreux arbres d'ombrages : 66 au parking du port, 105 au Priou. Sur ce dernier, du gazon rustique agrémenté de fleurs a été semé de façon à structurer le sol et embellir le site.



Lavoir municipal ▶

Les agents des services techniques municipaux travaillent actuellement à réaménager le lavoir. À l'intérieur, la douche existante est en cours de rénovation et d'adaptation aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Une deuxième douche ainsi qu'un espace WC accessible aux PMR vont être créés. L'espace de stockage du service municipal de propreté va quant à lui être agrandi de façon à pouvoir accueillir de nouveaux matériels. L'ensemble des travaux devraient être achevés au dernier trimestre 2024.

À noter qu'une douche et les deux bacs à laver restent fonctionnels cet été.



Office de Tourisme ▶

Place de l'Europe, le chantier de rénovation de l'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer se poursuit. À l'extérieur, la nouvelle physionomie du bâtiment se dessine. Autorisation a été accordée pour permettre la continuité des travaux durant l'été. Afin de réduire les nuisances, notamment sonores, qu'occasionne un tel chantier, les travaux estivaux concerneront principalement la pose des menuiseries et les aménagements intérieurs.



Salle Nicolas Rabat ▶

Propriétaire des locaux de l'ancienne Poste de la plage, parking du Grau, la Ville d'Argelès-sur-Mer souhaitait les réhabiliter et en faire une salle municipale pour les nombreuses associations utilisant la salle Poireaud. C'est chose faite ! Le bâtiment a été entièrement rénové, réaménagé et climatisé. L'ensemble des élus d'Argelès-sur-Mer ont souhaité donner à cette nouvelle salle municipale le nom de Nicolas Rabat, en hommage à leur collègue disparu subitement en cours du mandat, aux valeurs qu'il portait et à l'investissement dont il a fait preuve en tant qu'élu.

La salle Nicolas Rabat devient la nouvelle salle municipale et bureau de vote de la plage. Les électeurs ont d'ailleurs pu la découvrir le 9 juin à l'occasion des élections européennes.

Avec la création de la salle Nicolas Rabat, la salle Poireaud change d'usage. Elle devient une extension du poste de police municipale attenante. À compter de début juillet et le temps des travaux de l'Office de Tourisme, la salle Poireaud abritera aussi l'Agence Postale Communale.





◀ **Maison du Combattant**

Parking du Grau, le bâtiment de l'ancienne gendarmerie va devenir la Maison du Combattant ; un lieu dédié aux six associations patriotiques* de la ville. L'intérieur a été réagencé de façon à leur offrir un espace bureau, une salle d'exposition et de réception ainsi que des placards pour stocker drapeaux et matériel. Les travaux de peinture intérieure et extérieure devraient être achevés fin juin. Les associations d'anciens combattants pourront alors prendre possession de leur maison.

* ACPG-CATM-OPEX, FNACA (fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), 171ème section de la médaille militaire, Section fédérale André Maginot des Pyrénées-Orientales, Souvenir français et Union Nationale des Combattants.



◀ **Rues Coubertin et Crabos**

Fin juin, les riverains des rues Coubertin et Crabos ont retrouvé leur quiétude. Le réaménagement de leur quartier s'achève. Ils bénéficient désormais de places de stationnement matérialisées en revêtement perméable, de trottoirs aux normes ainsi que d'une chaussée toute neuve. Cet automne, les rues seront agrémentées d'une trentaine d'arbres et de fosses de plantations végétalisées pour embellir encore un peu plus le cadre de vie des riverains.



◀ **Avenues Molière et Charlemagne**

Débuté en mars dernier, le chantier de requalification totale des avenues Molière et Charlemagne a été mis en pause le 30 juin et reprendra en septembre/octobre. D'ores-et-déjà, le tronçon compris entre le giratoire de la Médaille Militaire et celui de l'UNC (piscine) a commencé à changer d'esthétique. Sur la partie située le long du stade Pams, une piste mixte (cycles-piétons) bidirectionnelle sécurisée a été aménagée, séparée de la chaussée par 85 places de stationnement en pavés drainants, ponctuées d'espaces verts (plantations prévues à l'automne). Côté IEM Galaxie, le trottoir a été refait de l'IEM au giratoire de la Médaille Militaire.

Le double sens de circulation a été rétabli pour l'été.



◀ **Maison de la Mer**

La Maison de la Mer sort de terre et s'élève peu à peu. Les murs du rez-de-chaussée sont quasiment tous posés et le déploiement des réseaux (eau, électricité, photovoltaïque, géothermie...) se poursuit. Le chantier suit son cours, sans trêve estivale.

**Gagnant, gagnant,
la Solution,
c'est NOUS !**
Ensemble, trouvons des solutions d'hébergement
pour nos **travailleurs saisonniers**.




Hébergement des travailleurs saisonniers :

Premières locations encadrées par la Ville

La Ville d'Argelès-sur-Mer et ses élus qui se sont réunis régulièrement, ont réfléchi initié ce dispositif expérimental cet été. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement sécurisé de location de logements à des travailleurs saisonniers. Après plusieurs mois de travail (recensement des besoins, des propriétaires prêts à louer, visite des logements...), la première remise de clef a eu lieu le 10 juin.

Consciente que le logement des travailleurs saisonniers est un enjeu central pour le bon fonctionnement de notre économie touristique, l'équipe municipale d'Argelès-sur-Mer s'empare du sujet. Accompagnée par l'État, dans le cadre du projet "Hébergements à destination des travailleurs saisonniers", la Ville d'Argelès-sur-Mer* s'attelle à définir et déployer des solutions. La première, expérimentée dès cet été, est un programme d'accompagnement sécurisé pour les propriétaires prêts à louer tout ou partie de leur logement à un ou plusieurs travailleur(s) saisonnier(s). Thérèse et Jean-Pierre Cau figurent parmi les premiers propriétaires à l'intégrer. Le 10 juin dernier, ils ont officiellement remis les clefs de la maison de la mère de Thérèse, malheureusement décédée, à Emma, embauchée à La Réserve pour la saison.

Une charte d'engagement quadripartite

Le dispositif, co-construit avec l'appui de nombreux partenaires**, repose sur une charte de co-engagement responsable entre toutes les parties prenantes :

- La ville d'Argelès-sur-Mer s'engage à vérifier la qualité des logements proposés à la location, à mettre en lien l'hébergeur, le travailleur saisonnier et son employeur ; ainsi qu'à les accompagner pour la signature du bail et assurer le suivi tout au long de la saison ;
- L'hébergeur accepte de louer tout ou partie de son logement à tarif modéré ;
- L'employeur s'acquitte de la caution et se porte garant pour toute la durée de la location ;
- Le travailleur saisonnier s'engage à régler le loyer et les charges ainsi qu'à suivre la formation "Bienvenue ici" mise en place par l'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer et devenir ambassadeur du territoire.



◀ Signature de la convention pour le logement des travailleurs saisonniers, le 05 juillet 2024, en présence de Antoine Parra, Bernadette Michalak Guimbert, Antoine Casanovas et Brigitte des Capéle.

Une dizaine de travailleurs saisonniers en bénéficie

Emma a déjà choisi sa chambre dans la grande maison du centre-ville qu'elle occupera avec deux autres travailleurs saisonniers, dont Stéphane, cuisinier à La Casa del Jocker. Elisa Strédél-Laurent, directrice du projet Hébergements à destination des travailleurs saisonniers à la mairie d'Argelès-sur-Mer, a sélectionné les profils avec le concours des associations de commerçants et des employeurs de chaque secteur. Le travail entrepris auprès des employeurs et des propriétaires argelésiens contribue cette saison à proposer des logements à une dizaine de travailleurs saisonniers. Un bon début qui va permettre d'expérimenter le dispositif en vue de l'améliorer et le déployer davantage la saison prochaine. La convention pour le logement des travailleurs saisonniers***, approuvée en Conseil municipal le 27 juin dernier, permettra d'aller plus loin et de développer d'autres solutions en la matière.

* La Ville d'Argelès-sur-Mer est chargée notamment de tester l'opérationnalité des travaux d'étude de la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibéris (CC ACVI), lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Rénovation des copropriétés et des meublés touristiques du littoral d'Occitanie".

** CC ACVI, Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL), Bureau Info Jeunesse 66, Maison du travail saisonnier, Action logement...

*** Convention conclue par la Ville avec l'État, la Région Occitanie, la CC ACVI et Action Logement.

Vous disposez d'un logement libre tout ou partie de la saison et souhaitez savoir si vous pouvez prétendre à ce programme d'accompagnement sécurisé de la Ville ?

Contactez Elisa.

Elle vous fixera un rendez-vous pour une visite du logement.

e.stredel@ville-argelessurmer.fr
ou 06 79 87 30 79



Ce qu'ils en disent



Thérèse et Jean-Pierre Cau, les hébergeurs

« Jusqu'ici nous avons des réticences à louer, par crainte de tomber sur des locataires peu scrupuleux. Dans le même temps, nous sommes sensibles à la difficulté qu'ont les travailleurs saisonniers à se loger, nos deux petits-fils l'ont été. Le dispositif initié par la ville nous a encouragés à sauter le pas. Le fait que la mairie et l'employeur soient parties prenantes est rassurant ».



Joël Schmid, l'employeur

« Ce dispositif rassure les propriétaires et nous permet d'embaucher les personnes dont le profil et les compétences correspondent à nos besoins. Le travailleur saisonnier, lui, loge dans des conditions décentes à tout point de vue : logement salubre et équipé, loyer modéré. C'est gagnant, gagnant pour tout le monde ».



Emma, la saisonnière

« J'ai de la chance de pouvoir profiter de ce dispositif et d'être ainsi logée sur Argelès. C'est ma deuxième saison à la Réserve. L'été dernier, j'étais logée par des amis mais cette année, je n'avais pas trouvé de solution. Ma mère voyait déjà l'angoisse de devoir faire des allers/retours Perpignan-Argelès pour venir me chercher tous les soirs après la fermeture du restaurant. Quant à la colocation, ça ne m'inquiète pas du tout. Je vis déjà en coloc' depuis un an à Strasbourg où je suis des études d'histoire de l'art ».

Pas de problème pour rentrer avec

Le Bus des Saisonniers

Le Bus gratuit qui vous ramène du travail !
Du 1er Juillet au 31 Août 2024

Argelès-sur-Mer, Port Vendres, Collioure, Elme, St-Cyprien, Canet, Perpignan

Carte de bus saisonnier gratuite à demander auprès de la Mission Locale Jeunes !
Tel 04 68 34 79 56 - www.mlj66.fr

Logos: République Française, Préfecture de la Région Occitanie, Mission Locale Jeunes des Pyrénées-Orientales, France Travail.

Du nouveau dans le commerce

Au village, à la plage ou au port... ça bouge dans le commerce argelésien. Petit tour d'horizon (non exhaustif) des reprises ou créations d'activité de ces derniers mois.



L'Instant parfumé ▶

Depuis le 2 mai, Katia Mazzella est la nouvelle propriétaire de L'Instant parfumé, boutique-atelier spécialisée dans la fabrication d'eaux de parfum pour femme et homme, de parfums d'ambiance, de bougies parfumées et de savons. « La boutique, le concept, les produits artisanaux de qualité et les plus naturels possibles, le village... ça a été le coup de cœur ! ». Séduite, elle prend la suite de Nicolas Gayton, après un temps de formation à ses côtés. Dimitri, en apprentissage dans la boutique depuis 2020 (CAP et bac pro), est de l'aventure, au moins jusqu'en avril 2025. « J'espère le conserver », souligne-t-elle. « M. Gayton m'a transmis un très bel outil de travail et son fils, Yann, demeure le parfumeur de la maison ». Katia Mazzella a à cœur de garder l'âme du magasin, de toujours régaler la clientèle de senteurs uniques, tout en apportant des petites nouveautés (maroquinerie, lunettes de soleil...).

32 avenue de la Libération
Ouvert du mardi au samedi,
de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 19h00
www.linstantparfume.com



Pépites ▶

Au 26 de la route nationale, Laura Chenaux a soufflé, en mai, la première bougie de sa boutique. Pépites, tel est son nom, complète l'offre argelésienne de prêt-à-porter de seconde main. « D'une boutique à l'autre, il y a des pépites pour tout le monde » assure la jeune femme qui a eu le coup de cœur pour Argelès-sur-Mer. « Je cherchais un village concentré, un peu cocon, et vivant à la fois ». Un cocon chaleureux, à l'image de sa boutique. Ici, tous les vêtements sont à 6 euros, sauf quelques pièces de grandes marques. Ils viennent de dons d'Argelésiens (pas de rachat), de brocantes, de vide-maisons... Son critère de sélection : la qualité. « Il faut aussi que la pièce me plaise », ajoute-t-elle. Sur les portants, la gamme est large (du XXS au 58) et renouvelée sans cesse. « Ma mère, Catherine, est couturière de métier ; cela nous permet de proposer des retouches si besoin », apprécie Laura qui envisage de faire grandir Pépites et de proposer, pourquoi pas des cours de couture avec l'aide de sa mère.

26 route nationale
Ouvert du mardi au samedi
de 10h00 à 13h00 et de 16h00 à 18h30





◀ Le Goya

Enfant d'Argelès-sur-Mer et commerçant dans la station depuis 20 ans, Mohamed Bensalem a sauté sur l'occasion d'un emplacement libéré dans l'allée des Palmiers pour créer son restaurant-bar de nuit. Le Goya a ainsi ouvert ses portes en avril. Ce restaurant de 120 couverts propose une cuisine traditionnelle et généreuse, midi et soir, et offre la possibilité de poursuivre la soirée dans une ambiance chaleureuse.

12 allée des Palmiers
Ouvert d'avril à fin septembre,
7j/7 midi et soir jusqu'à 2h00 du matin.



◀ La boutique Migjorn

Auparavant dans le tourisme à La Rochelle, Dominique Molere a eu envie de prendre un nouveau cap. Elle a "accosté" à la boutique Migjorn, sur le quai Vasco de Gama. Déjà cliente, Dominique connaissait le magasin et Evelyne Trivino. Cette dernière envisageait de vendre, Dominique de se lancer dans le commerce... Depuis janvier, elle est donc l'heureuse propriétaire de la boutique Migjorn. « L'enseigne existe depuis plus de vingt ans, propose de belles marques de prêt-à-porter hommes et femmes et dispose d'une clientèle fidèle avec laquelle il y a une bonne connivence », apprécie Dominique.

Quai Vasco de Gama
Ouvert de mars à novembre, 7j/7,
de 9h30 à 12h30 et



◀ Les halles Tamarins

Julie et Jérôme Garcia aux commandes de La canne à sucre, ont "osé" un concept jusqu'alors inédit à Argelès-sur-Mer. Inaugurées en avril dernier, Les halles Tamarins, c'est une terrasse ouverte sur un bar, "La Source", et quatre espaces de restauration différents : "L'Aile ou la Cuisse" (rôtisserie) ; "Casa Bonita" (tapas) ; "Ma Biche" (grillades, burgers...) et "Mood" (bar à salades). « À chacun son choix gourmand et, à tous, le plaisir de partager un agréable moment », revendique Fabien, directeur de ce nouveau lieu de convivialité qui propose des animations musicales de fin de semaine : DJ live les jeudis et samedis soir ainsi que les dimanches matin ; concert les vendredis soir.

13 allée des Tamarins
Ouvert d'avril à novembre, 7j/7 de juillet à fin septembre puis tous les week-ends jusqu'aux vacances de la Toussaint
Réservations au 06 87 97 02 84



◀ CosmétiBoat

Passionnée de nautisme et sensible aux questions environnementales, Audrey Cuignet a décidé d'ouvrir une agence CosmétiBoat (lavage écologique de bateaux) pour toute la Côte Vermeille et alentours. « CosmétiBoat est une marque et un concept éco-responsable innovant de lavage et d'entretien de bateau sans eau. Dans notre département plus qu'ailleurs, cela répond aux besoins des plaisanciers et professionnels du nautisme tout en n'impactant pas l'environnement », souligne-t-elle. Avec son associé, Frédéric Beaufils, Audrey propose ainsi des solutions de nettoyage et d'entretien des bateaux (à quai, à sec ou au mouillage), à la main, sans eau et à l'aide de produits éco-responsables (ils sont biodégradables et agréés marine), adaptés à chaque partie et chaque matière du bateau.

06 07 83 58 59
cote-vermeille@cosmetiboat.fr
www.cosmetiboat.fr



Des auteurs à la plage

La lecture est l'une des principales activités pratiquées à la plage. C'est pourquoi la municipalité d'Argelès-sur-Mer initie cet été une manifestation littéraire originale et gratuite, en partenariat avec le CML (Centre Méditerranéen de Littérature) et avec le soutien de l'AMF66. Baptisée "Les auteurs à la plage", elle offre à tous les lecteurs des rencontres inoubliables, en bord de mer, avec des écrivains ou personnalités qui font l'actualité littéraire. Après Rachel Kahn, le 22 juin, d'autres auteurs de renom viendront, en juillet et août, échanger avec le public et dédicacer leurs livres.

Ils vous donnent rendez-vous plage Sud, en face du parking du port

Mardi 16 juillet 18h30 - Gabrielle Halpern



La philosophe est l'auteure de l'essai *Philosophe et cuisiner : un mélange exquis* avec l'ancien chef de l'Elysée, Guillaume Gomez (Ed. l'aube 2022). Cette conversation aussi énergique qu'approfondie entre Guillaume Gomez et Gabrielle Halpern aborde des sujets divers comme l'éducation, notre rapport à la nature, la relation à l'autre, la place que l'on veut donner à notre alimentation ou encore les nouvelles manières de travailler. Un dialogue foisonnant et riche entre deux personnalités passionnées... et passionnantes !

Jeudi 25 juillet 18h30 - Jérôme de Verdière

Animateur de La Revue de presse sur Paris première, journaliste et auteur de nombreux sketches pour Laurent Gerra, il signe son second roman *Mauvaise Mer* (Ed. Cherche Midi 2024 – Prix Folire 2024). Un face-à-face aussi dérangentant que poignant entre une mère et une fille que tout oppose.



Jeudi 8 août 18h30 - François Molins



Avec *Au nom du peuple français. Mémoires* (Ed. Flammarion 2024), l'ancien Procureur de la République nous plonge au cœur de l'institution judiciaire à laquelle il s'est dédié 46 ans durant. Son intégrité l'a hissé au rang des grandes figures de la magistrature, œuvrant à la préservation d'une justice forte et indépendante. Au cours des grandes affaires politico-financières de ces dernières années, il a incarné un inflexible contre-pouvoir. Bygmalion, Cahuzac, Dupond-Moretti et les attentats de Charlie Hebdo comme du Bataclan ont rythmé sa carrière.

Lundi 26 août 18h30 - Olivier Liron

L'auteur du « Livre de neige » (Ed. Folio 2023), est normalien et artiste Asperger classé HPI et signe un livre en hommage à sa mère qui a grandi sous la dictature franquiste, puis connu l'exil et la misère des bidonvilles de Saint-Denis. Humiliée, insoumise, elle s'est inventée en France un nouveau destin. Hommage espiègle d'un fils à sa mère, une héroïne discrète qui lui a transmis l'amour de la vie et l'idée que les livres sont notre salut.



Argelès-sur-Mer reconnue Territoire Engagé pour la Nature

Notre ville est engagée en faveur de la biodiversité, c'est reconnu et confirmé ! Déjà labellisée "Territoire Engagé pour la Nature" (TEN) en 2020, Argelès-sur-Mer a obtenu le renouvellement de cette reconnaissance nationale jusqu'en 2026 pour ses actions concrètes pour la reconquête de la nature.

De quoi s'agit-il ?

Territoire Engagé pour la Nature est un dispositif national, déployé dans notre région par un collectif composé de : l'État (représenté par la DREAL Occitanie), l'Office Français de la Biodiversité (OFB), les Agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée et Corse, ainsi que la Région Occitanie.

La reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature, accordée pour trois ans, a pour objectif d'accompagner et de valoriser les collectivités qui mettent en œuvre des actions en faveur de la biodiversité. Elle facilite aussi l'accès à certains financements publics.

Les actions déjà menées

3 actions structurantes en faveur de la Nature :

- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée des espaces verts et naturels
- Construction d'un Atlas de la Biodiversité Communale
- Inventaire des sites à désimpermeabiliser et renaturer

Ces 3 actions ont été mises en œuvre et ont été accompagnées d'autres mesures importantes en faveur de la préservation de la biodiversité. Parmi elles : la création de poumons verts au cœur de la ville (avenues du Marasquer, places Giono et Colette...), l'extinction nocturne de l'éclairage public, le fauchage tardif des berges de la Massane, la restauration dunaire à la Marena (site Natura 2000) au niveau du camping Le Roussillonnais ou encore le déploiement du programme d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (écoles de printemps, d'été et d'automne).

Les engagements pris

Pour la période 2023-2026, la ville prolonge son engagement pour la Nature au travers de trois nouvelles actions au service de la biodiversité et de notre cadre de vie :

- **Élaboration d'une Charte de l'arbre** : pour préserver et renforcer la place de l'arbre en ville
- **Élaboration d'un Schéma directeur des espaces verts** : pour mieux orienter et planifier le développement des espaces verts de la ville et développer un plan d'entretien efficace
- **Construction d'une trame noire** : pour préserver et remettre en bon état les continuités écologiques nocturnes et ainsi poursuivre les efforts de réduction de la pollution lumineuse engagés avec l'extinction nocturne de l'éclairage public et l'installation de systèmes d'éclairage moins impactant pour la faune et la flore

Les 2 premières actions sont en cours. Les travaux inhérents à la 3^{ème} n'ont pas encore démarré.



Tribune libre

En 2021, le Maire décide de gérer les transports via une Régie. En 2023, il abandonne cette régie pour conclure une DSP avec la société Kéolis. Au vu des importantes irrégularités de ce contrat, Charles Campigna, le préfet, Train-Bus et les loueurs de vélo saisissent le tribunal. Le 10 avril 2024, la justice leur donne raison et annule ce contrat, le juge retenant l'incompétence de la mairie à organiser le transport, comme nous l'avions signalé en conseil municipal. Le maire a balayé nos remarques ainsi que les recommandations du préfet et de la Chambre Régionale des Comptes.

Dans un déni de justice, il s'entête, engageant des sommes démesurées, nous empêchant même de nous exprimer librement en conseil municipal. Alors que jusqu'en 2021, les transports ne coûtaient rien aux Argelésiens, ils doivent désormais supporter une charge financière estimée à 2 millions d'euros par an.

Le maire est seul responsable de la situation, par incompetence, aveuglement, au détriment des contribuables Argelésiens.

Argelès a toujours eu des professionnels compétents du transport : bus, vélos, petits trains, personne ne s'en est jamais plaint. Alors pourquoi Kéolis, avec en plus un contrat illégal ?

Quels coûts en frais de justice et d'avocats pour la commune ? Aucun chiffre ne nous a été fourni.

Enfin, pour pallier les carences du maire, la Région a accepté de prolonger les arrêts du bus LIO 540 au village (100 000€/an).

Jusqu'où ces comportements mèneront-ils ? Où est l'intérêt général ?

Le groupe « Argelès C'est Vous »
Charles Campigna
Patricia Nadal
Guy Esclopé

Chères Argelésiennes, Chers Argelésiens,

La municipalité affiche sa volonté de confier la gestion de certaines de ses

compétences à des délégataires par le procédé appelé Délégation de Service

Publique.

Même si cette option est valable en termes de service à la population et de gestion financière, cette procédure est très encadrée. Elle doit être rigoureusement mise en place au risque d'être invalidée comme nous en avons eu le triste exemple avec la société PAGES/KEOLIS et l'entêtement de Monsieur le Maire la rendant caduque par le tribunal.

La majorité municipale étudie désormais la création d'une Société d'Économie Mixte à Opération unique. Via une autre délégation de service publique, cette

société aura pour vocation d'intervenir dans la gestion, la requalification et l'adaptation du port.

Cette nouvelle société pourra supporter les investissements liés à ce réaménagement, apportant ainsi de la souplesse financière à la Commune. Attention toutefois à ce que cette dernière ne laisse pas échapper la maîtrise du développement et de la gestion des espaces. Une fois de plus, nous resterons

vigilants sur ces thématiques. L'histoire récente nous a démontré que la prudence et la surveillance devaient être de mise sur ces dossiers aussi sensibles que complexes.

Le groupe "Faire l'avenir ensemble".
David TRIQUERE, Alexandra COLOME
et Laurent COMANGES.



©Mikey Brignall - Dubai Offshore Sailing Club - DDF SB20 World Championships

Vicenç Girodeau, double champion du monde

Vicenç Girodeau a les pieds bien sur terre et le regard tourné vers la mer. À tout juste 20 ans, il vient d'achever sa deuxième année de licence d'éco-gestion tout en décrochant avec son équipage deux titres européens et deux titres mondiaux. Une vie à fond les voiles !



L'Argelésien a découvert la navigation à l'âge de 3 ans, à bord de la barque catalane familiale. Une passion était née. Quelques années plus tard, Vicenç Girodeau intègre le club nautique de Collioure et se découvre un appétit de compétiteur. En 2016, il se lance avec succès dans les compétitions de 29ER, un skiff de haute performance, avec son meilleur ami Lucas. Le duo collectionne les victoires ! Deux ans plus tard, Vicenç met les voiles sur Marseille où il intègre le Pôle Espoir Voile. Depuis, il allie avec brio études et sports de haut niveau. « Le statut de sportif de haut niveau permet d'avoir un emploi du temps aménagé, mais c'est tout de même du sport. Je navigue entre 150 et 200 jours par an et mes semaines sont rythmées par 2 jours d'entraînement sur l'eau et 5 séances de préparation physique », détaille-t-il. Désormais au Pôle

Esport Inshore, toujours à Marseille, Vicenç est engagé dans deux disciplines en équipage : le Match Race et le SB20. À bord, il est l'embraque, le régleur des voiles avant (foc et spi). « C'est un poste complexe, à la fois technique et stratégique ». Dans les deux disciplines, Vicenç et ses équipiers décrochent des titres internationaux : doubles champions d'Europe de Match Race (décembre 2023 et juin 2024) et champions du monde jeunes et amateurs de SB 20 (février 2024).

L'appel du large

Ces dernières années, le marin catalan a aussi goûté aux plaisirs des courses au large, avec un autre équipage. « C'est un monde complètement différent. On navigue de jour comme de nuit, loin des côtes... J'ai découvert la vie en mer et la furie des éléments ». En attendant, Vicenç Girodeau trace sa route aussi bien sur terre que sur les mers du globe. Et dès que son agenda le permet, il aime à venir se ressourcer auprès des siens dans le domaine oléicole familial du mas Boutet. « J'en profite aussi pour retrouver les amis, aller faire un tour au club de Collioure, randonner dans la Massane... J'aime aussi plonger. Le dessous de la mer est tout aussi magnifique que le dessus ». Son rêve ? « Faire la Vendée Globe. Et c'est davantage un projet qu'un rêve », glisse-t-il avec un sourire conquérant.



Spécial été Culturoscope^{#3}

CULTURE & FESTIVITÉS / JUIN-SEPTEMBRE 2024

TOUT LE PROGRAMME ICI



      ville-argelessurmer.fr

 **argelès**
SUR-MER
la naturelle